

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE MARCILLAT

## REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

MERCREDI 1<sup>ER</sup> DECEMBRE 2010 A 18H00

### PROCES VERBAL

Etaient présents : Mesdames Charobert Paulette, Gagnière Lucette, Lagrange Monique, Turcat Danielle.

et Messieurs Chito Christian, Guillemard Hubert, Lamoine Jean-Paul, Maire Patrick, Michard Claude, Pommier Jacques.

Etait excusé : Monsieur Pinton Georges

Etait absent : Monsieur Beaumont Marc

#### Ordre du jour :

- ❖ Transfert de la parcelle de terrain d'implantation de la gendarmerie de la Mairie de Marcillat à la Cté de Cnes
- ❖ Transfert de l'immeuble de l'ancienne perception » de la Mairie de Marcillat à la Cté de Cnes
- ❖ Signature du nouveau Contrat Enfance Jeunesse CAF
- ❖ Bilan des travaux en cours
- ❖ Questions diverses

#### Transfert de la parcelle de terrain d'implantation de la gendarmerie de la Mairie de Marcillat à la Cté de Cnes

Monsieur le Président informe l'assistance que le conseil municipal de Marcillat a délibéré favorablement pour le transfert à titre gratuit de la parcelle où se trouve implantée la nouvelle caserne de gendarmerie, route de Pionsat. La superficie de la parcelle est de 4 194m<sup>2</sup>.

Vote du conseil communautaire: 9 pour - 1 contre

#### Transfert de l'immeuble de « l'ancienne perception » de la Mairie de Marcillat à la Cté de Cnes

Monsieur le Président informe l'assistance que le conseil municipal de Marcillat a délibéré favorablement pour le transfert à titre gratuit du bâtiment de l'ancienne perception destiné à la mise en place d'un Relais des Services Publics et d'un écomusée. Cette transaction comprend le bâtiment ainsi que l'espace emmuré attenant, place Pierre Bitard.

Vote du conseil communautaire: 9 pour - 1 contre

En ce qui concerne les 2 salles de l'écomusée situées au 3<sup>ème</sup> niveau du Donjon, il est proposé de faire une convention de mise à disposition de 10 années avec la Mairie de Marcillat comme ceci avait été fait lors de l'aménagement de la Maison du Tourisme en 1999.

Vote du conseil : 9 pour - 1 contre

### Signature du nouveau Contrat Enfance Jeunesse CAF

Faisant suite à la réunion du 30 novembre dernier en présence d'un technicien CAF, le contrat enfance jeunesse 2010 – 2013, est soumis à l'approbation du Conseil Communautaire.

Il comprend :

1- Le poste d'animateur du Relais d'Assistante Maternelle occupé par Stéphanie Bouchet.

Le montant net de la participation de la Cté de Cnes est de 3 274,11 euros par an

2- Le poste de coordinateur jeunesse occupé par Sandrine Saudois.

Le montant net de la participation de la Cté de Cnes est de 8617,44 euros pour 2010. Il sera majoré de 468 euros chaque année suivante.

3- L'accueil de Loisirs de Villebret

Le montant net de la participation de la Commune de Villebret est de 10 511.53 euros. Il sera majoré de 208 euros chaque année suivante.

4- Accueil de Loisirs de Marcillat

Le montant net de la participation de la Commune de Marcillat est de 10 229.65 euros.

5- Accueil de Loisirs du RPI Terjat - La Petite Marche- Mazirat

Le montant net de la participation du RPI est de 11 574.67 euros.

A noter que l'aide financière de la CAF est liée au bon fonctionnement des structures. Dans le cas du non respect des objectifs, l'aide est minorée laissant aux collectivités une charge plus lourde.

Le conseil communautaire vote à l'unanimité le renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse.

### Bilan des travaux en cours

Comme précisé en début de réunion, le chantier de la caserne de gendarmerie est quasi terminé. Un dépassement de 600 euros est noté, ce qui est faible.

Les travaux de l'écomusée et du RSP ont débutés le 20 septembre 2010. Le gros œuvre est bien avancé et la toiture est en cours de réfection.

Virginie Laurent, chargée de mission pour le projet « Ecomusée » présente salle par salle les aménagements prévus sous couvert du Conservateur départemental des Musées de l'Allier.

*Tableau et Schémas d'aménagement ci-dessous*

A noter : le sous sol de l'ex-perception sera aménagé en un espace de conservation des collections et la salle du donjon actuellement utilisée pour des expositions temporaires sera mise recevra des présentations ponctuelles liées aux thématiques développées dans la Maison de la Combraille.

Par ailleurs, comme ceci avait été envisagé dans le projet initial, une enveloppe financière de 15 000 euros est réservée pour un volet paysager. En dehors de la pergola, d'un portillon et de la végétalisation, place Bitard, une sculpture de type « land art » est proposée par un jeune artiste de Mazirat, Kévin Dubillon. Le projet d'un montant de 4000 euros est composé de blocs de granit de 10 cm sur 10, tenus les uns aux autres par un système de charnière. Ce projet – validé par l'architecte des bâtiments de France- sera exécuté avec l'aide du marbrier André de Montluçon, meilleur ouvrier de France. (*note et schéma à la suite*)

## Questions diverses :

### ZA de Villebret :

Monsieur le Président souhaite que le conseil débatte sur la destination des terrains de la ZA. En effet, un moniteur d'auto-école (Monsieur Eric Crescent) souhaite acquérir une parcelle de 7 674 m<sup>2</sup> pour y installer une piste de moto-école. Compte tenu de la configuration des parcelles restantes, l'implantation se ferait dans la diagonale du terrain. Après débat, les élus souhaitent que la zone soit prioritairement destinée à de la création d'activité. Dans le cas d'auto école, il n'y aurait pas de création d'emploi, le site serait uniquement dédié à l'apprentissage de la conduite des 2 roues motorisés.

### Visite de Monsieur le Préfet, le 10 décembre prochain :

Monsieur le Préfet a souhaité visiter le territoire de la communauté de communes et celui du canton. Monsieur Chito exprime ses craintes quand au bruit qui circule sur la possibilité de fusionner la Cté de Cnes de Marcillat et celle de Commentry, ceci dans le cadre des réformes des collectivités fixant le seuil de validité des EPCI à 5000 habitants. Dans ce contexte, la visite de Monsieur Le Préfet apparaît, comme un test d'identité qui mérite un débat entre les élus.

Après discussion, le conseil communautaire manifeste son souhait de défendre l'identité communautaire et de faire valoir le caractère rural du territoire, le partage des problématiques des communes similaires, la reconnaissance et la représentativité de toutes les communes y compris les plus petites. L'échelle communautaire est pertinente pour assurer les services nécessaires à la population et envisager le développement de ceux -ci (Maison médicale, Maison d'assistante maternelle....)

Il est fait état par ailleurs, que dans le cas d'une fusion, les communes le plus au nord rejoindraient la communauté d'agglomération de Montluçon et non celle de Commentry.

Enfin, n'ayant pour base de réflexion que des propos rapportés, il paraît judicieux d'attendre que les choses soient clairement exposées par les services de l'Etat et de connaître les tenants et aboutissants d'une telle démarche.

La convocation des maires pour la visite du 10 décembre est distribuée à chacun.

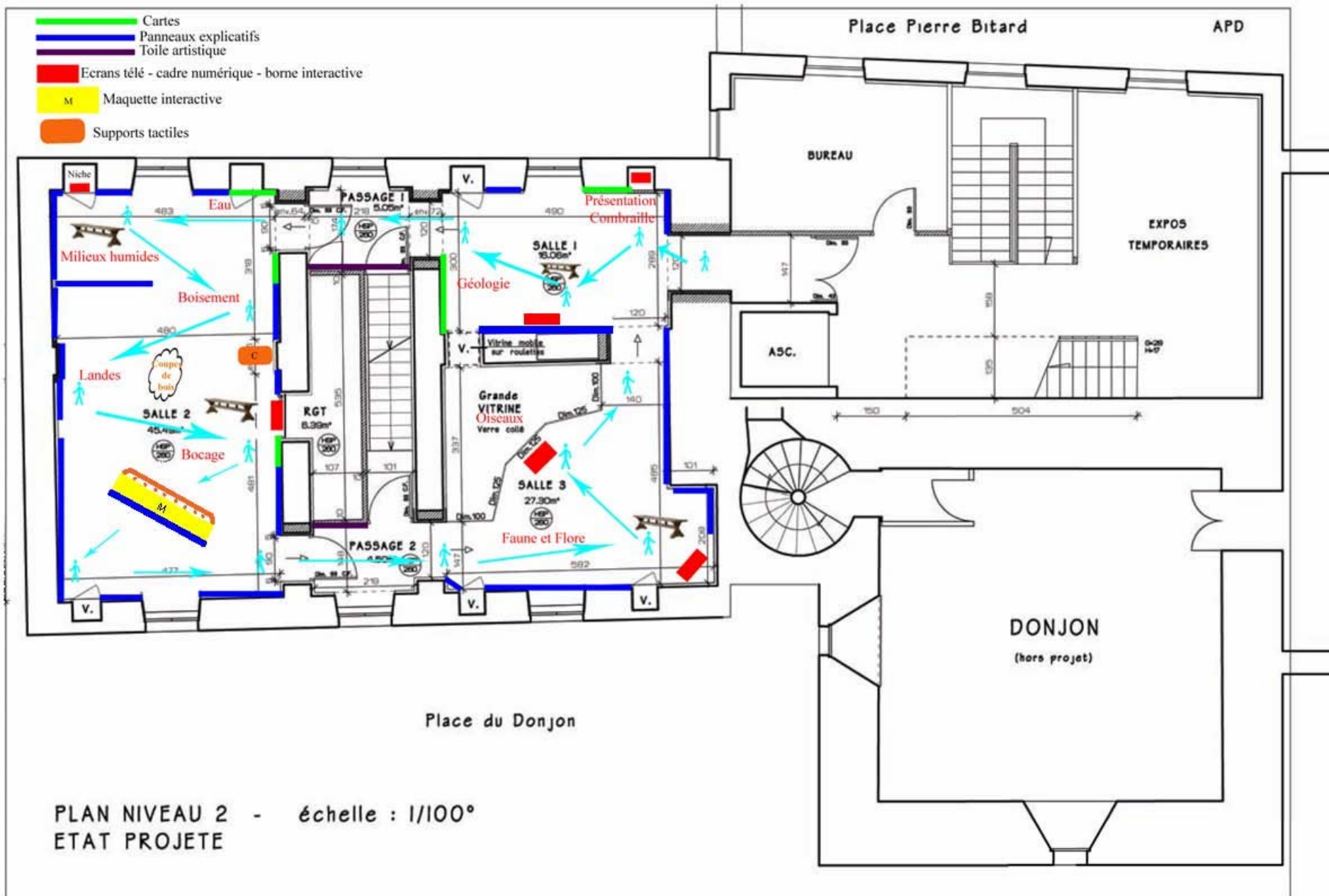
### Site internet de St-Genest :

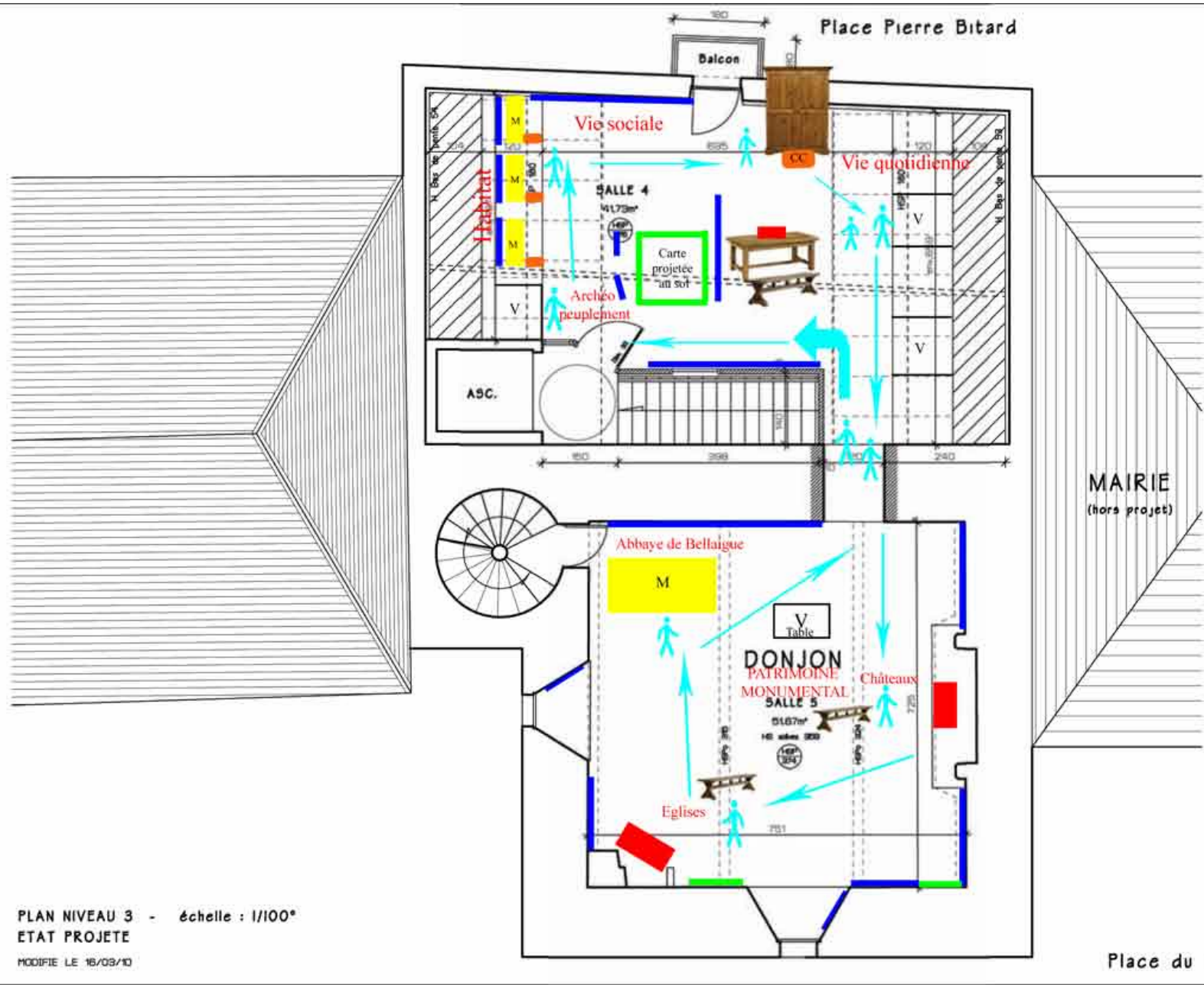
Monsieur Maire précise que le site internet de la commune de St-Genest est en ligne à l'adresse : [www.saint-genest-03.fr](http://www.saint-genest-03.fr)

## MAISON DE LA COMBRAILLE (plans ci-joints)

SALLE	THEME	PRESENTATION	LIEN
<b>Salle 1 :</b> <b>Présentation du territoire de la Combraille et la géologie</b>	<b>Présentation du territoire de la Combraille</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Carte de localisation.</li> <li>✓ Ecran avec diaporamas des photos des quatre saisons de la Combraille.</li> </ul>	<b>Localisation</b>
	<b>Géologie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Ecran avec animations 3D sur l'évolution du relief de la Combraille.</li> <li>✓ Vitrines avec des roches et minéraux.</li> <li>✓ Carte géomorphologique de la Combraille.</li> </ul>	<b>Construction du relief</b>
<b>Passage 1 :</b> <b>Transition</b>	<b>Les milieux de la Combraille</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Grande toile artistique avec la représentation des différents milieux de la Combraille.</li> </ul>	<b>Les milieux</b>
<b>Salle 2 :</b> <b>Les milieux et l'Homme</b>  Pour chaque milieu : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Localisation</li> <li>- Origine</li> <li>- Description</li> <li>- Activités de l'homme</li> </ul>	<b>Les milieux humides : les mares et les vallées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Ecran avec un film sur l'écosystème des mares.</li> </ul>	<b>Les milieux humides</b>
	<b>Le boisement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Casiers sur les différentes essences (cases avec les fruits, planches botaniques avec l'arbre, la feuille, le fruit).</li> <li>✓ Coupes de bois.</li> </ul>	<b>Le milieu forestier</b>
	<b>Les landes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Panneaux explicatifs sur les landes.</li> </ul>	<b>Le milieu de landes</b>
	<b>Le bocage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Ecran avec un film sur l'évolution du bocage du Moyen Age à nos jours.</li> <li>✓ Maquette interactive sur les haies au fil des saisons avec un quiz sur les essences et leurs senteurs (système de boîtes « découvertes »).</li> <li>✓ Vitrine avec les outils et objets liés à la haie.</li> </ul>	<b>Le milieu bocager</b>
<b>Passage 2 :</b> <b>Transition</b>	<b>La cueillette</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Grande toile représentant des scènes d'activités des êtres vivants.</li> </ul>	<b>L'appropriation des milieux par les êtres vivants</b>
<b>Salle 3 :</b> <b>La faune et la flore</b>	<b>La faune et la flore</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Grande vitrine d'oiseaux naturalisés (collection de Vilatte des Prugnes) avec borne interactive (bruitage des animaux).</li> <li>✓ Vitrine avec une collection de papillons.</li> <li>✓ Ecran avec un film sur la faune.</li> </ul>	<b>Facteur biotique le monde animal et végétal</b>
<b>Salle 4 :</b> <b>L'Homme dans la Combraille</b>	<b>L'archéologie et le peuplement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Diaporama avec une superposition de cartes sur le peuplement de la Combraille projeté au sol (vidéo projecteur et plateau blanc au sol).</li> <li>✓ Vitrine avec des objets archéologiques.</li> </ul>	<b>L'Homme et son peuplement</b>
	<b>L'habitat et la vie sociale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 3 maquettes des différents types d'habitat avec 3 maquettes tactiles sur le mode de groupement d'habitat (bourg, hameau, habitat isolé).</li> </ul>	<b>L'Homme et la société</b>
	<b>La vie quotidienne</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Cabinet des curiosités dans une vieille armoire avec des objets évoquant la vie rurale.</li> <li>✓ Bornes audio interactives sur une ancienne maie autour des veillées (les légendes, le patois, les activités).</li> <li>✓ Objets mis en scène « du chanvre et de la lessive ».</li> </ul>	<b>L'Homme au quotidien</b>
<b>Salle 5 :</b> <b>Patrimoine monumental</b>	<b>Les Châteaux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Ecrans avec un film sur les châteaux et les seigneuries.</li> </ul>	<b>L'Homme et le patrimoine</b>
	<b>Le patrimoine religieux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Ecran avec un film sur le patrimoine religieux.</li> <li>✓ Maquette interactive sur l'abbaye de Bellaigue et son environnement.</li> </ul>	

## Plan d'aménagement de la Maison de la Combraille





PLAN NIVEAU 3 - échelle : 1/100°  
 ETAT PROJETE  
 MODIFIE LE 16/09/10

Place du Donjon

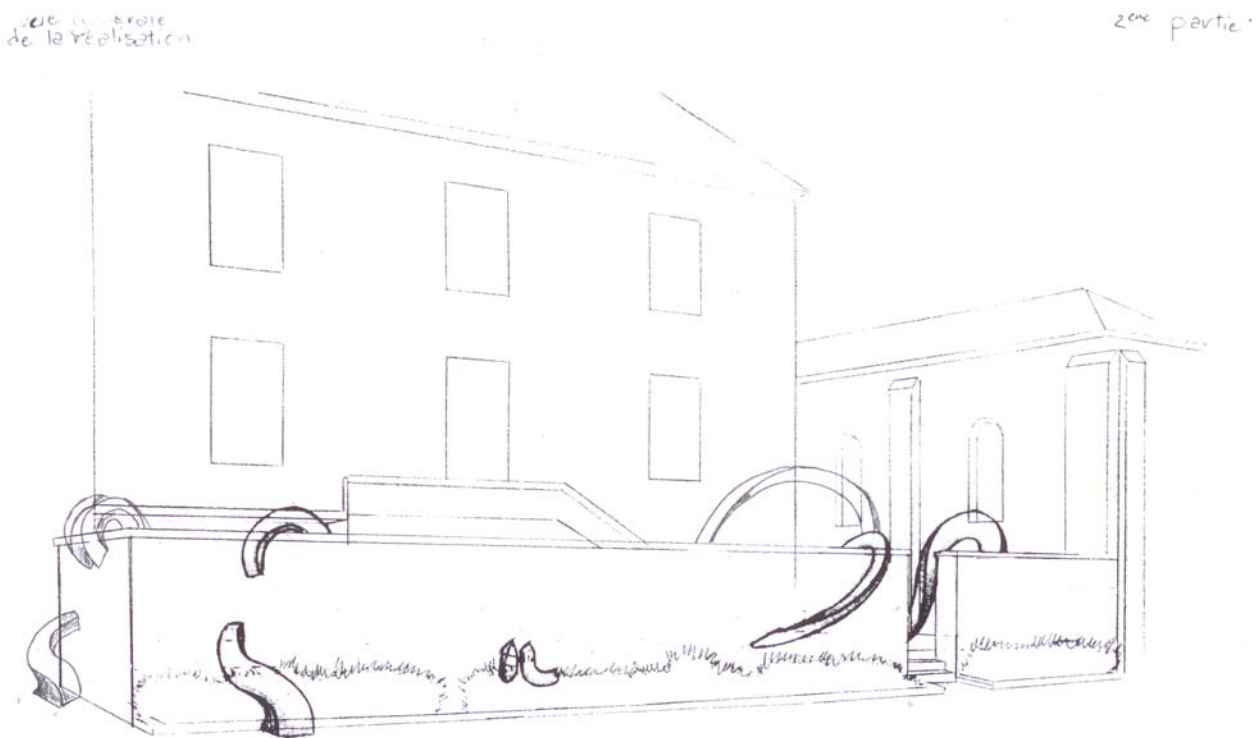
## Réalisation Land Art

Le Land Art fait partie de l'art contemporain. Cet art utilise les matériaux de la nature (bois, terre, pierres ...) et s'intègre dans le cadre paysager. Ces œuvres sont le plus souvent à l'extérieur, soumises aux éléments naturels.

### Projet de Kevin Dubillon « Racines »

La réalisation est composée de 2 racines qui prennent naissance à proximité de l'église. La forme racinaire de cette œuvre interprète d'une part les racines culturelles liées à notre civilisation et d'autre part la nature avec les racines des arbres. Cette forme est aussi inspirée par les gorges du Cher avec le Cher lui-même qui laisse une marque indélébile dans le paysage. Enfin, c'est aussi une illustration de la Combraille au sens propre : pays de courbes.

*Vue place Pierre Bitard*



*Vue de dessus*

